



# Charte du Blois Badminton Club

En entrant dans le Blois Badminton Club (B.B.C), le joueur ou la joueuse s'engage à :

- Suivre les entraînements hebdomadaires avec motivation, investissement et **assiduité**,
- Faire preuve d'un comportement irréprochable lors des entraînements, compétitions et déplacements,
- Respecter les consignes données par les entraîneurs ainsi que leurs décisions,
- Respecter les règles et les institutions du Badminton,
- Respecter les locaux et le matériel mis à disposition,
- Participer à, au moins, 3 TDJ (Tournois Départementaux Jeunes) sur les 10 organisés dans l'année.
- S'investir lors des différents événements organisés par le club

En inscrivant leur enfant au Blois Badminton Club, les parents s'engagent à :

- Prévenir l'entraîneur si le joueur ou la joueuse est blessé(e) ou malade, ou pour toute autre raison à justifier,
- Accompagner et récupérer leur enfant **dans** le gymnase et à attendre l'arrivée de l'entraîneur avant de laisser leur enfant,
- Inscrire leur enfant à, au moins, 3 TDJ sur les 10 organisés dans l'année,
- Accompagner leur enfant à, au moins, 3 TDJ,
- Accepter, dans la mesure du possible, d'accompagner un ou deux autres joueurs au TDJ auquel participe leur enfant (pour que cela permette d'établir un roulement entre les parents et allège l'investissement de chaque famille),
- Apporter son aide, dans la mesure du possible, lors des événements organisés par le Club,
- Accepter que des photographies de leur enfant puissent être prises et mises en ligne sur le site du B.B.C.

**Tout comportement anti sportif s'expose à une exclusion du club, temporairement ou définitivement. Les frais d'inscription ne seront en aucun cas restitués.**

Les membres du bureau du BBC